

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENSIAME

Du mardi 6 juillet 2004

Monsieur PATTYN, président du Conseil d'Administration, accueille les membres du Conseil et ouvre la séance. Monsieur DELEBARRE accueille et énonce la liste des personnalités excusées et ayant donné un pouvoir.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur DELEBARRE informe le Conseil sur divers points : tout d'abord la construction du bâtiment : le rectorat a attribué une subvention d'un montant de 380 000 € pour la réalisation de l'étude du projet, ensuite un bilan de la taxe d'apprentissage 2004 est dressé et enfin une information relative à la répartition des opérations de réinvestissement 2004.

Monsieur PATTYN procède ensuite à l'ouverture des débats sur les points mis à l'ordre du jour.

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 MARS 2004

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2 – DBM N°2

Monsieur DELEBARRE présente les 2 DBM : une DBM de report afin de couvrir des frais de missions d'un montant de 8 477.98 € et une DBM de rattachement d'un montant de 10 000 € pour les frais de cursus.

Monsieur PATTYN propose de passer au vote, les DBM sont adoptées à l'unanimité.

3 – BILAN MORAL ET FINANCIER DU BUREAU DES ELEVES (BDE)

La parole est donnée à M. Guillaume PRIET, Président du BDE.

M. PRIET dresse le bilan financier du BDE. Il souligne le fait qu'il manque des données sur la tenue des comptes les années précédentes.

Le montant total des recettes est de 68 105.00 € et le montant des dépenses est de 52 025.90 €.

Il s'engage à un effort de clarté supplémentaire dans les justificatifs des dépenses.

Afin de compléter son budget prévisionnel pour l'année suivante, le BDE cherche des ressources extérieures.

Monsieur PATTYN propose de mettre ce point à l'ordre du jour du prochain conseil dans l'attente de précisions sur les comptes.

4 – BILAN DE L'ASSOCIATION DES INGENIEURS DE L'ENSIAME (AIE)

Monsieur DELEBARRE donne la parole à Monsieur CAUCHAIN, président de l'AIE.

Celui-ci présente les différentes spécificités de l'association (portail, base de données, organisation des différentes manifestations : petits déjeuners, 2èmes rencontres internationales Universités Entreprises...)

Monsieur CAUCHAIN souligne également que le contrat de Mme PAYEN, permanente de l'AIE, arrive à son terme le 31 août 2004.

5 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Une subvention d'un montant de 9 000 € pour l'AIE est votée à l'unanimité.

6 – REGLEMENT DE SCOLARITE

Monsieur DELEBARRE présente le règlement de scolarité de l'ENSIAME, il donne ensuite la parole à M. TOURNIER pour la présentation du règlement de scolarité du département spécifique ISIV.

Ces 2 règlements sont adoptés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur PATTYN lève la séance et remercie les membres du conseil de leur participation.

Etaient présents :

Collège A : Mme HARMAND, Messieurs DENEUX, DUBAR, FLAMMME, LOSLEVER, ROUVAEN,
Collège B : Melle SADAUNE, Messieurs BERGER, DEQUIDT, MENET, POPIEUL,
Collège AITOSS : Mme MASI, Monsieur ANCEAU.

Représentants des étudiants : M. VILLAMAUX.

Collège des personnalités extérieures :

Madame HOUSSIER

Messieurs DAVID, TISON

Messieurs NICOLAS, PATTYN, TATON, WAUTERS

Messieurs CAUCHAIN

Invités au Conseil :

Messieurs COUTELLIER, DELEBARRE, PRIET, TOURNIER, TRENTESAUX.

Ont donné pouvoir :

M. CHEVALIER à Mme HOUSSIER

M. DI POMPEO à Mme HOUSSIER

M. IOOS à M. NICOLAS

M. GROS à M. WAUTERS

M. MERLIER à M. NICOLAS

M. TISON à M. PATTYN

M. BUECHE à M. BERGER

M. VALDES à M. DEQUIDT

Mme BOUCHART à M. ANCEAU

Etaient excusés :

Mme BOUCHART, Messieurs BUECHE, CHEVALIER, DEHANT, DEQUIDT, DI POMPEO, GROS, IOOS, ROGER, TATON, VALDES.